

## Infolettre municipale

AVRIL 2017

### COLLECTES DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

**20 AVRIL**



6 avril  
20 avril  
4 mai



Collectes  
hebdomadaires  
à partir du  
lundi 3 avril

**VENTE DE  
GARAGE**

**27-28 mai**

### AGRILE DU FRÊNE

L'agrile du frêne est un insecte ravageur qui s'attaque aux frênes. À partir du moment où l'insecte s'installe dans cet arbre, ce dernier meurt tranquillement. Cette détérioration peut s'étaler sur une période de trois à six ans. Heureusement, des traitements existent pour ralentir le processus. Par contre, ceux-ci s'avèrent coûteux et plus ou moins efficaces. La meilleure solution afin de combattre l'infestation de cet insecte est l'abattage et le remplacement des frênes affectés. Toutefois, l'abattage doit s'effectuer entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 15 mars afin d'éviter la propagation de l'agrile. De plus, la procédure de disposition du bois d'un arbre infecté est tout aussi stricte pour éviter la prolifération de l'agrile.

La Municipalité de Crabtree a comme objectif d'inventorier tous les frênes se trouvant dans ses espaces verts et d'en faire l'analyse. Nous serons ensuite en mesure de remplacer les arbres touchés par d'autres variétés.



De nombreux outils sont accessibles pour vous aider à identifier un frêne et pour savoir si un tel arbre se trouvant sur votre terrain est infesté.

[Consultez notre site internet](#) où vous trouverez plus de détails, ainsi que des liens vers des organismes environnementaux qui vous donneront tous les détails sur le sujet.



Le bureau administratif sera fermé le vendredi 14 avril et le lundi 17 avril  
en raison du congé de Pâques.



## COLLECTE DES RÉSIDUS DOMESTIQUES DANGEREUX (RDD), DISTRIBUTION D'ARBRES ET DE COMPOST

Le samedi 6 mai prochain, la population est invitée à se présenter dans le stationnement de l'aréna Roch-Lasalle entre 9 h et 15 h pour se procurer des arbres et du compost gratuitement. Chaque propriétaire a droit à un maximum de cinq arbres et à environ 100 litres de compost, ce qui équivaut à une poubelle de grosseur moyenne. Apportez vos pelles et vos contenants! **Premier arrivé, premier servi !**

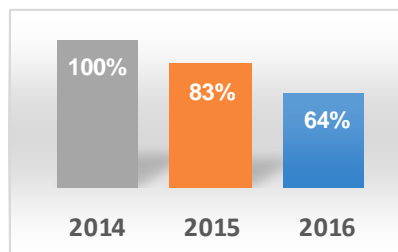
De plus, vous pourrez y déposer vos résidus domestiques dangereux. Par contre, veuillez noter que nous n'accepterons pas les produits agricoles, commerciaux et industriels, ainsi que les médicaments, les ordinateurs et les pneus.



## UN BON COUP !



En 2013, la seule station-service de la municipalité a cessé sa distribution d'essence et de diesel. Ceci a eu un impact important sur tous les citoyens, ainsi que sur les coûts de fonctionnement des véhicules à moteur. Nous avons dû réorganiser nos méthodes d'approvisionnement en diesel et assumer une importante hausse des coûts. La première année a été difficile, mais grâce à nos efforts, nous avons atteint une diminution de plus de 36 % des coûts depuis 2014, et ce, en nous approvisionnant directement d'un grossiste. Soyez assurés que nous mettons tout en œuvre pour réduire au maximum les dépenses encourues par votre Municipalité.



## PROGRAMMATION DÉFI SANTÉ

Surveillez la programmation  
des loisirs du printemps  
pour connaître les activités  
à venir.



Bouger  
PLUS



Manger  
MIEUX



GARDER  
l'équilibre

## À VENIR À LA BIBLIOTHÈQUE...



- Jeux de cartes Pokémon et Yu-Gi-Oh! : 1<sup>er</sup> avril, 9h à 12h
- Heure du conte : 8 avril
- Soirée jeux de société : 13 avril, 18h à 20h
- Initiation à l'artisanat (Aquarelle) : 22 avril, 9h à 11h
- Formation - Ressources numériques : 27 avril, 18h30 à 19h30

Avec l'arrivée du printemps, nous souhaitons vous rappeler l'importance de ramasser les excréments de vos chiens. L'objectif étant de garder notre municipalité propre, des sacs prévus à cette fin sont disponibles dans les deux seuls parcs où les chiens sont admis :

- Le parc à chien (ancien terrain de baseball), où vos toutous peuvent courir comme bon leur semble ;
- Le parc de l'Érablière, où vous pouvez vous y promener avec votre chien **en laisse**.

Avec votre collaboration, nos parcs resteront sains et agréables.

Merci et bonne promenade !



## PORTES OUVERTES 50<sup>E</sup> ANNIVERSAIRE AFEAS

Mardi, le 11 avril  
De 13 h à 15 h  
Au sous-sol du Presbytère

## À NE PAS OUBLIER :



- Inscriptions programmation printemps : 28 au 30 mars
- Séance du conseil : 3 avril, 19h
- Collecte des déchets : 6 avril
- Portes ouvertes AFEAS : 11 avril, de 13h à 15h
- Fin des abris d'autos temporaires : 15 avril
- Collecte des encombrants : 20 avril
- Collecte des déchets : 23 avril

**ABRIS D'AUTOS TEMPORAIRES**  
Du 1er octobre au 15 avril

**STATIONNEMENT INTERDIT  
LA NUIT DANS LES RUES**  
Du 15 novembre au 15 avril

